



RAPPORT

ARTICLE 29

DE LA LOI ENERGIE CLIMAT

Rapports Article 29 des OPC

Table des matières

EUROSE	3
DNCA INVEST EUROSE.....	10
DNCA INVEST EVOLUTIF	17
DNCA INVEST ALPHA BONDS.....	24
DNCA SERENITE PLUS	29
DNCA INVEST CREDIT CONVICTION	36
DNCA INVEST CONVERTIBLES	43
DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH	50
DNCA INVEST SRI EURO QUALITY	57
DNCA INVEST SUSTAIN ALTEROSA.....	65
DNCA INVEST SUSTAIN CLIMATE	72
DNCA INVEST SUSTAIN SEMPEROSA	79
DNCA INVEST SUSTAIN REAL ESTATE.....	86
DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD	93
DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE.....	100
DNCA INVEST EXPLORER SMID EURO.....	107
DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO	114
CENTIFOLIA.....	121
DNCA INVEST VALUE EUROPE.....	128

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 year calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

EUROSE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	MIXTE PATRIMONIAL
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET (M€)	2 940,6
NOMBRE D'EMETTEURS	239

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	1 547 256	95,37%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	913,08	95,37%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	551,67	94,43%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,87	77%
T°C - Défaut	2,30	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

¹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SA	0,50%	3,40	0,341281943
INEOS Finance PLC	0,33%	3,40	0,185539584
Air Liquide SA	0,96%	1,80	0,133927166
TotalEnergies SE	1,20%	2,10	0,127748483
Solvay SA	0,17%	1,80	0,106423779

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Wienerberger AG	0,50%	1,5	0,072590961
Cie de Saint-Gobain SA	0,90%	1,5	0,057137616
Verallia SA	0,29%	1,5	0,052533912
Imerys SA	0,29%	1,5	0,047858722
Veolia Environnement SA	0,21%	1,5	0,03008012

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
IMA Industria Macchine Automatiche SpA	0,05%	2,90	0,000226019
SCOR SE	0,54%	2,90	0,000207019
CTP NV	0,63%	2,40	0,000292947
Banca IFIS SpA	0,12%	2,20	0,000027942
TotalEnergies SE	1,20%	2,10	0,127748483

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
BNP PARIBAS SA	2,42%
CAIXABANK SA	1,69%
CESKA SPORITELNA AS	0,97%
ORANO SA	0,95%
RCI BANQUE SA	0,88%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES² (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

² L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	184,00	26%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,18	0,3%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	7,86%	96,51%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	610,31	50,15%
	Taux de recyclage de l'eau	31,17%	4,52%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,019463	6,96%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,17	93,45%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,89	98%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-6,40%	66%

DNCA INVEST EUROSE

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 year calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST EUROSE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	MIXTE PATRIMONIAL
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET (M€)	2 759,5
NOMBRE D'EMETTEURS	239

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	1 431 648	95,36%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	915,63	95,36%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	551,97	94,41%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,86	77%
T°C - Défaut	2,28	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

³ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SA	0,49%	3,40	0,331723425
INEOS Finance PLC	0,32%	3,40	0,181839943
Air Liquide SA	0,99%	1,80	0,137041366
TotalEnergies SE	1,23%	2,10	0,130919911
Solvay SA	0,17%	1,80	0,107544093

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Wienerberger AG	0,49%	1,5	0,072014768
Cie de Saint-Gobain SA	0,93%	1,5	0,05821027
Verallia SA	0,30%	1,5	0,053982215
Imerys SA	0,31%	1,5	0,050501014
Veolia Environnement SA	0,22%	1,5	0,031630172

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
IMA Industria Macchine Automatiche SpA	0,05%	2,90	0,000222953
SCOR SE	0,55%	2,90	0,000212332
CTP NV	0,65%	2,40	0,000297754
Banca IFIS SpA	0,11%	2,20	0,000024851
TotalEnergies SE	1,23%	2,10	0,130919911

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
BNP PARIBAS SA	2,48%
CAIXABANK SA	1,67%
CESKA SPORITELNA AS	0,94%
DASSAULT AVIATION SA	0,91%
ORANO SA	0,87%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES⁴ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

⁴ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	146,00	27%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,18	0,3%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	7,96%	96,49%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	619,25	50,45%
	Taux de recyclage de l'eau	31,25%	4,55%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,020592	7,09%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,17	93,44%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,89	98%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-6,44%	65%

DNCA INVEST EVOLUTIF

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 30% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1 – 10 years calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- Ratio de déchets dangereux ou radioactifs

DNCA INVEST EVOLUTIF

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	MIXTE FLEXIBLE
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET (M€)	890,2
NOMBRE D'EMETTEURS	70

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁵) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	375 433	97,74%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	925,54	97,74%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	442,98	97,74%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	2,07	93%
T°C - Défaut	2,08	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

⁵ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
CMA CGM SA	1,42%	2,90	0,781681724
Cie de Saint-Gobain SA	2,57%	1,50	0,246978847
Newmont Corp	1,69%	1,80	0,204942171
International Consolidated Airlines Group SA	0,17%	2,50	0,126598806
Iberdrola SA	2,33%	1,50	0,098785486

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Cie de Saint-Gobain SA	2,57%	1,5	0,246978847
Iberdrola SA	2,33%	1,5	0,098785486
Prysmian SpA	2,46%	1,5	0,067873932
Schaeffler AG	0,83%	1,5	0,048184113
Valeo SE	0,86%	1,5	0,048109027

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
CMA CGM SA	1,42%	2,90	0,781681724
International Consolidated Airlines Group SA	0,17%	2,50	0,126598806
Rheinmetall AG	0,37%	2,40	0,003331069
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	1,25%	2,30	0,018764102
Howmet Aerospace Inc	1,09%	1,90	0,013288149

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
LOTTOMATICA GROUP SPA	3,19%
GOLDMAN SACHS GROUP INC/THE	2,83%
JPMORGAN CHASE & CO	2,24%
DR HORTON INC	1,45%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT AG IN MUENCHEN	1,38%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de

Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES⁶ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

⁶ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	161,00	37%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	9,98%	97,74%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	571,64	61,10%
	Taux de recyclage de l'eau	58,96%	11,98%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000148	12,56%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,44	96,40%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,92	98%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-3,17%	81%

Label ISR – Indicateurs d'impact retenus

INTENSITE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M CA)	98%	926	100%	909

DECHETS DANGEREUX OU RADIOACTIFS

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Ratio de déchets dangereux ou radioactifs (T déchets/EUR M INVESTIS)	96%	0,4	100%	2,6

DNCA INVEST ALPHA BONDS

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le Compartiment cherche à offrir, sur la durée d'investissement recommandée courant sur plus de trois ans, une performance supérieure, nette de tous frais, à celle de l'indice pour chaque part⁷. Cette performance est recherchée en y associant une volatilité annuelle inférieure à 5 % dans des conditions de marché normales.

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR mais ne réalise pas d'investissements durables. Dans ce cadre, le compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : intensité en carbone et répartition de la consommation d'énergie.
- Indicateurs sociaux : respect des normes internationales (travail des enfants, discrimination, liberté d'association, blanchiment d'argent, droits du travail, droits de l'homme, liberté de la presse et torture). Indicateurs de gouvernance : Signataire de l'Accord de Paris, signataire de la convention des Nations unies sur la biodiversité, politique de sortie du charbon, accord de non-prolifération des armes nucléaires.
- Notation et couverture des risques ESG au niveau mondial.

⁷ Se référer au prospectus de la SICAV pour le détail des indices par parts

DNCA INVEST ALPHA BONDS

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

CLASSE D'ACTIFS	MESURES
	OBLIGATIONS INTERNATIONALES MULTI-STRATEGIES
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET (M€)	25 623,9
NOMBRE D'EMETTEURS	19

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 – 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁸) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Cependant, ces scores de température sont utilisés pour les émetteurs privés, et ne sont pas applicables à DNCA Invest Alpha Bonds investi principalement en émetteurs publics.

En revanche, DNCA Finance analyse le mix énergétique de chaque pays investi.

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Les données aujourd'hui existantes ne concernent que les émetteurs privés, et ne sont pas applicables à DNCA Invest Alpha Bonds.

Cependant, DNCA Finance intègre plusieurs indicateurs au niveau des Etats, contribuant positivement ou négativement à la perte de biodiversité :

- Signature Accord de Paris (COP21)
- Engagement sortie du charbon
- Signature Accord Convention pour la Diversité Biologique

⁸ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	MESURES
INTENSITÉ CARBONE (tCO ₂ eq/1 M € DETTE)	305,6
INTENSITÉ CARBONE (tCO ₂ eq/1 M € PIB)	277,3

MIX ENERGETIQUE

SOURCE D'ENERGIE	POIDS
BIO ET DECHETS	7,8%
RENOUVELABLE	4,2%
HYDRAULIQUE	2,4%
GEOTHERMIE	2,1%
NUCLEAIRE	8,0%
PETROLE BRUT ET GNL	36,5%
GAZ NATUREL	28,8%
CHARBON	10,3%
TOURBE	0,0%

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES OBJECTIFS INTERNATIONAUX CLIMAT ET BIODIVERSITE

ENGAGEMENTS	POIDS	NOMBRE DE PAYS EN PORTEFEUILLE
SIGNATURE ACCORD DE PARIS (COP 21)	100%	19
SORTIE DU CHARBON	73,3%	12
SIGNATURE ACCORD CONVENTION POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	71,2%	18
SIGNATAIRE DE L'ACCORD DE NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES	88,2%	18

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

Pour DNCA Invest Alpha Bonds, seules sont retenues les analyses de risque des émetteurs publics.

VAR Climat

La VAR Climat n'est aujourd'hui calculée que pour les émetteurs privés, et n'est pas applicables à DNCA Invest Alpha Bonds.

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,21	100%

DNCA SERENITE PLUS

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 30% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice de référence obligataire Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year (Ticker Bloomberg : LE13TREU Index) calculé coupons réinvestis sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le fonds s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Intensité des émissions de GES (tCO2e/M€ de CA)
- Mixité au sein des organes de gouvernance

DNCA SERENITE PLUS

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

CLASSE D'ACTIFS	MESURES
	OBLIGATIONS COURT TERME
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET (M€)	947,5
NOMBRE D'EMETTEURS	125

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP⁹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	226 041	94,43%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	578,45	94,43%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	253,75	94,21%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,67	73%
T°C - Défaut	2,05	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

⁹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Veolia Environnement SA	1,42%	1,50	0,330194947
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SA	0,27%	3,40	0,29488505
Metlen Energy & Metals SA	0,39%	2,10	0,171348691
Saipem Finance International BV	0,78%	3,40	0,151025816
Electricite de France SA	1,74%	1,80	0,14059273

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Veolia Environnement SA	1,42%	1,5	0,330194947
Arkema SA	0,99%	1,5	0,129357343
Enel SpA	0,91%	1,5	0,077825879
Schaeffler AG	0,75%	1,5	0,0458111
Cie de Saint-Gobain SA	0,36%	1,5	0,036667127

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Banca IFIS SpA	0,35%	2,20	0,000131291
Metlen Energy & Metals SA	0,39%	2,10	0,171348691
Cooperatieve Rabobank UA	0,65%	2,10	0,00011257
Credito Emiliano SpA	0,08%	2,10	0,00004471
DNB Bank ASA	1,55%	2,00	0,00001354

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
BNP PARIBAS SA	3,17%
CAIXABANK SA	1,92%
BANCO BPM SpA	1,45%
CELLNEX FINANCE Co SA	1,40%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	1,29%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES¹⁰ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

¹⁰ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-1959,00	10%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	6,60%	96,60%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	157,53	41,33%
	Taux de recyclage de l'eau	29,84%	2,10%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,120893	6,69%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,45	93,44%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,81	97%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-5,48%	63%

Label ISR – Indicateurs d’impact retenus

INTENSITE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M CA)	94%	578	97%	819

MIXITE AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Mixité au sein des organes de gouvernance	92%	42%	88%	40%

DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate TR EUR calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	CREDIT FLEXIBLE
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET (M€)	1 910,1
NOMBRE D'EMETTEURS	209

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹¹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	645 108	92,81%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	699,73	92,81%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	366,33	91,81%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,97	66%
T°C - Défaut	2,35	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

¹¹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Air France-KLM	0,48%	1,80	0,220732109
Air Products and Chemicals Inc	0,78%	3,40	0,214743511
TotalEnergies Capital International SA	1,32%	3,40	0,179679268
TUI AG	0,74%	1,80	0,177991502
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SA	0,29%	3,40	0,156300934

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Veolia Environnement SA	0,96%	1,5	0,111932259
AP Moller - Maersk A/S	0,32%	1,5	0,07827627
Accor SA	0,71%	1,5	0,043172317
Arkema SA	0,41%	1,5	0,026697942
Neste Oyj	0,43%	1,5	0,024705522

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
CMA CGM SA	0,33%	2,90	0,09524453
International Consolidated Airlines Group SA	0,35%	2,50	0,140595776
Abanca Corp Bancaria SA	0,48%	2,40	0,000164606
TotalEnergies SE	0,40%	2,10	0,034867867
Caixa Geral de Depositos SA	0,69%	2,10	0,000084758

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
CESKA SPORTELNA AS	1,49%
TOTALENERGIES CAPITAL INTERNATIONAL SA	1,32%
ROTHESAY LIFE PLC	1,04%
MERCEDES-BENZ FINANCE CANADA INC	0,93%
BANCO DE CREDITO SOCIAL COOPERATIVO SA	0,92%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES¹² (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

¹² L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-1270,00	16%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,01	0,7%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	9,73%	95,69%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	814,07	54,09%
	Taux de recyclage de l'eau	33,48%	2,09%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,084084	8,93%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,45	88,34%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,52	97%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-7,71%	66%

DNCA INVEST CONVERTIBLES

RAPPORT

ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB (EUR) calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST CONVERTIBLES

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

CLASSE D'ACTIFS	MESURES
	OBLIGATIONS CONVERTIBLES
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET (M€)	633,1
NOMBRE D'EMETTEURS	51

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹³) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	367 137	93,61%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	844,66	93,61%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	595,76	93,61%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,76	77%
T°C - Défaut	1,79	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

¹³ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Salzgitter AG	2,76%	1,50	0,684257238
Deutsche Lufthansa AG	2,04%	1,80	0,278575226
TUI AG	3,10%	1,80	0,207241128
voestalpine AG	1,93%	1,80	0,129619505
International Consolidated Airlines Group SA	1,14%	2,50	0,127116415

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Salzgitter AG	2,76%	1,5	0,684257238
Accor SA	2,10%	1,5	0,03536797
STMicroelectronics NV	3,90%	1,5	0,018388002
Saipem SpA	0,66%	1,5	0,007828861
TAG Immobilien AG	3,22%	1,5	0,007531642

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
CMA CGM SA	1,14%	2,90	0,09282465
International Consolidated Airlines Group SA	1,14%	2,50	0,127116415
Rheinmetall AG	2,22%	2,40	0,002955807
Deutsche Lufthansa AG	2,04%	1,80	0,278575226
TUI AG	3,10%	1,80	0,207241128

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTERNATIONAL LTD	5,42%
IBERDROLA FINANZAS SA	4,15%
LEG PROPERTIES BV	3,31%
MTU AERO ENGINES AG	2,36%
EXAIL TECHNOLOGIES SA	2,08%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES¹⁴ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

¹⁴ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	707,00	34%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	6,41%	93,61%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	8 316,12	51,94%
	Taux de recyclage de l'eau	46,36%	6,97%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,001181	14,43%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,74	91,47%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,34	99%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-15,10%	83%

DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 30% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif du Compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions paneuropéens sur la période d'investissement recommandée (5 ans). L'indice de référence STOXX EUROPE 600 Net Return EUR, calculé avec les dividendes réinvestis, est fourni à des fins de comparaison a posteriori. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO2e/M€ investi)
- Ratio de déchets dangereux ou radioactifs

DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET (M€)	739,3
NOMBRE D'EMETTEURS	49

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹⁵) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	195 630	98,99%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	976,75	98,99%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	265,43	98,99%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,90	95%
T°C - Défaut	1,92	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

¹⁵ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Air Liquide SA	4,36%	1,80	1,310373666
ID Logistics Group SACA	3,91%	3,40	0,225500924
MTU Aero Engines AG	1,76%	3,40	0,055282765
Exosens SAS	4,04%	3,40	0,045329478
Lonza Group AG	4,31%	1,50	0,040840934

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
ASML Holding NV	4,48%	1,5	0,003348257
AstraZeneca PLC	5,06%	1,5	0,006203091
BE Semiconductor Industries NV	0,64%	1,5	0,000497333
BioMerieux	1,95%	1,5	0,007681806
Bureau Veritas SA	1,38%	1,5	0,006970959

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Rheinmetall AG	1,06%	2,40	0,01355831
Galderma Group AG	4,45%	1,90	0,002239124
Air Liquide SA	4,36%	1,80	1,310373666
Geberit AG	1,40%	1,60	0,008085896
ASML Holding NV	4,48%	1,50	0,003348257

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
LOTTOMATICA GROUP SPA	4,42%
EXOSSENS SAS	4,04%
ID LOGISTICS GROUP SACA	3,91%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	2,97%
MTU AERO ENGINES AG	1,76%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES¹⁶ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

¹⁶ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	1170,91	45%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	14,56%	98,99%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	4 262,85	67,54%
	Taux de recyclage de l'eau	1,00%	4,84%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000003	4,21%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,23	98,99%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,57	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-1,51%	93%

Label ISR – Indicateurs d'impact retenus

INTENSITE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M CA)	99%	977	100%	978

DECHETS DANGEREUX OU RADIOACTIFS

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Ratio de déchets dangereux ou radioactifs (T déchets/EUR M INVESTIS)	99%	0,2	100%	7,5

DNCA INVEST SRI EURO QUALITY

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 30% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le compartiment recherche une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (NR) EUR pendant la durée de placement recommandée. (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG)

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le fonds s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Intensité des émissions de GES (tCO₂e/M€ de CA)
- Ratio de déchets dangereux ou radioactifs

DNCA INVEST SRI EURO QUALITY

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET (M€)	2 203,4
NOMBRE D'EMETTEURS	45

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹⁷) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	538 688	100,00%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	873,42	100,00%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	250,73	100,00%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,78	99%
T°C - Défaut	1,78	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

¹⁷ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Air Liquide SA	4,36%	1,80	1,475942885
EssilorLuxottica SA	5,18%	1,50	0,041694132
Infrastrutture Wireless Italiane SpA	2,50%	1,50	0,041507579
MTU Aero Engines AG	0,72%	3,40	0,025497401
Rheinmetall AG	1,38%	2,40	0,019859859

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
ASM International NV	0,43%	1,5	0,000504971
ASML Holding NV	6,91%	1,5	0,005814917
Amadeus IT Group SA	4,14%	1,5	0,004432264
Bureau Veritas SA	0,80%	1,5	0,004567232
Deutsche Boerse AG	2,56%	1,5	0,001529933

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Rheinmetall AG	1,38%	2,40	0,019859859
Air Liquide SA	4,36%	1,80	1,475942885
ASM International NV	0,43%	1,50	0,000504971
ASML Holding NV	6,91%	1,50	0,005814917
Amadeus IT Group SA	4,14%	1,50	0,004432264

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
PROSUS NV	5,41%
LOTTOMATICA GROUP SPA	3,44%
ADYEN NV	2,36%
BAWAG GROUP AG	2,11%
ALLIANZ SE	2,05%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES¹⁸ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

¹⁸ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	644,86	42%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	11,70%	100,00%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	2 215,35	77,33%
	Taux de recyclage de l'eau	1,60%	8,47%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000031	9,47%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,10	100,00%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,51	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-1,32%	98%

Label ISR – Indicateurs d’impact retenus

INTENSITE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M CA)	100%	873	100%	1 027

DECHETS DANGEREUX OU RADIOACTIFS

Fonds		Indice de référence	
Couverture	Valeur	Couverture	Valeur

Ratio de déchets dangereux ou radioactifs (T déchets/EUR M iNVESTIS)	100%	0,1	100%	0,6
--	------	-----	------	-----

DNCA INVEST SUSTAIN ALTEROSA

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)
- 100% des investissements durables au sens du règlement SFDR (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires)

Objectifs de gestion

Le Compartiment vise à surperformer l'indice composite suivant : 30% MSCI World All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged Index, calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée (minimum 3 ans).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO2e/M€ investi)
- Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)

DNCA INVEST SUSTAIN ALTEROSA

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	MIXTE PATRIMONIAL ISR
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET (M€)	165,8
NOMBRE D'EMETTEURS	110

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP¹⁹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	58 527	94,53%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	773,88	94,53%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	361,00	92,91%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,90	73%
T°C - Défaut	2,58	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

¹⁹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Sappi Papier Holding GmbH	0,49%	3,40	0,431240507
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SA	0,62%	3,40	0,319782016
Metlen Energy & Metals SA	1,11%	2,10	0,230304092
Smurfit Kappa Treasury ULC	1,23%	3,40	0,200275815
NextEra Energy Inc	1,27%	3,40	0,151788751

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
ASML Holding NV	0,57%	1,5	0,000149569
Alstom SA	1,33%	1,5	0,006366969
Amplifon SpA	0,61%	1,5	0,000467053
Arcadis NV	0,66%	1,5	0,000535563
AstraZeneca PLC	1,90%	1,5	0,000819801

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Sensient Technologies Corp	0,52%	2,50	0,015041825
Keyence Corp	1,04%	2,30	0,000050154
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	1,62%	2,30	0,012141004
Broadcom Inc	0,51%	2,10	0,000077023
Metlen Energy & Metals SA	1,11%	2,10	0,230304092

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	1,80%
NEXTERA ENERGY INC	1,27%
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORP LLC	1,26%
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC	1,23%
RED ELECTRICA FINANCIACIONES SA	1,23%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²⁰ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

²⁰ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-466,39	42%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	14,06%	97,59%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	2 458,07	68,24%
	Taux de recyclage de l'eau	47,83%	8,06%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,066916	6,76%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,53	92,59%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,33	98%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-5,21%	88%

Label ISR – Indicateurs d’impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M investis)	93%	361	99%	402

ALIGNEMENT TAXONOMIE EUROPÉENNE

	Fonds	
	Couverture	Valeur
Alignement taxonomie européenne (% du CA)	48,7%	14%

DNCA INVEST SUSTAIN CLIMATE

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)
- 100% des investissements durables au sens du règlement SFDR (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires)

Objectifs de gestion

Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant (libellé en Euro) : l'EUROSTOXX NR (code Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

La stratégie d'investissement est appuyée sur une approche « climat » qui combine les exigences classiques de gestion du risque et rendement financier avec les exigences de transition bas carbone en ligne avec l'Accord de Paris signé le 22 Avril 2016 (« l'Accord de Paris »).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR. Le Compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire inférieure à 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5% par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente.

De plus, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributrice aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO2e/M€ investi)
- Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)

DNCA INVEST SUSTAIN CLIMATE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

CLASSE D'ACTIFS	MESURES
	ACTIONS ISR
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET (M€)	317,5
NOMBRE D'EMETTEURS	42

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP²¹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	112 607	98,10%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	836,92	98,10%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	373,41	98,10%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,56	100%
T°C - Défaut	1,56	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

²¹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Veolia Environnement SA	3,07%	1,50	0,364477859
Iren SpA	1,31%	1,80	0,199531831
Cie de Saint-Gobain SA	3,17%	1,50	0,163864019
SSE PLC	3,19%	1,50	0,151277781
Seche Environnement SACA	1,08%	1,80	0,146985624

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Veolia Environnement SA	3,07%	1,5	0,364477859
Cie de Saint-Gobain SA	3,17%	1,5	0,163864019
SSE PLC	3,19%	1,5	0,151277781
Wienerberger AG	1,05%	1,5	0,125059764
Iberdrola SA	5,42%	1,5	0,123036982

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
CTP NV	1,44%	2,40	0,00054234
UniCredit SpA	1,60%	1,90	0,000285764
Iren SpA	1,31%	1,80	0,199531831
Seche Environnement SACA	1,08%	1,80	0,146985624
Elia Group SA/NV	1,09%	1,80	0,002873168

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
CAIXABANK SA	2,32%
ALLIANZ SE	2,09%
NEMETSCHEK SE	2,08%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des

aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²² (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES
- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau

²² L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-1854,81	51%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	11,68%	98,10%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	11 115,50	67,17%
	Taux de recyclage de l'eau	29,99%	9,81%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,261673	6,04%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,48	98,10%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi

l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	6,09	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-3,13%	95%

Label ISR – Indicateurs d'impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M investis)	98%	373	100%	578

ALIGNEMENT TAXONOMIE EUROPÉENNE

	Fonds	
	Couverture	Valeur
Alignement taxonomie européenne (% du CA)	81,7%	24%

DNCA INVEST SUSTAIN SEMPEROSA

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)
- 100% des investissements durables au sens du règlement SFDR (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires)

Objectifs de gestion

Le Compartiment vise à surperformer l'indice suivant libellé en euro : Euro Stoxx NR (ticker Bloomberg : SXXT Index) calculé dividendes nets de retenue à la source réinvestis, sur la durée de placement recommandée (5 ans).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers une économie à faible émission de carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieur à celle de l'Euro Stoxx NR.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO2e/M€ investi)
- Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)

DNCA INVEST SUSTAIN SEMPEROSA

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS ISR
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET (M€)	395,5
NOMBRE D'EMETTEURS	40

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP²³) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	101 242	100,00%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	713,31	100,00%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	262,97	100,00%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,71	100%
T°C - Défaut	1,71	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

²³ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Air Liquide SA	3,78%	1,80	0,516918446
Heidelberg Materials AG	1,71%	1,50	0,484476357
SSE PLC	2,76%	1,50	0,157238883
Iberdrola SA	4,05%	1,50	0,110547431
Rational AG	3,31%	3,40	0,107202853

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Heidelberg Materials AG	1,71%	1,5	0,484476357
SSE PLC	2,76%	1,5	0,157238883
Iberdrola SA	4,05%	1,5	0,110547431
Infineon Technologies AG	2,79%	1,5	0,024676185
Kingspan Group PLC	2,16%	1,5	0,022122411

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
UniCredit SpA	2,67%	1,90	0,000573752
Galderma Group AG	1,97%	1,90	0,000450832
Air Liquide SA	3,78%	1,80	0,516918446
Hera SpA	1,68%	1,80	0,093072627
Geberit AG	1,81%	1,60	0,004784928

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
RATIONAL AG	3,31%
ID LOGISTICS GROUP SACA	2,87%
CAIXABANK SA	2,79%
NEMETSCHEK SE	2,41%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	1,61%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²⁴ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

²⁴ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	2551,14	53%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	8,26%	100,00%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	9 198,24	70,72%
	Taux de recyclage de l'eau	1,00%	5,38%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,003446	6,77%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,14	100,00%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	6,09	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-3,51%	98%

Label ISR – Indicateurs d’impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M investis)	100%	263	100%	578

ALIGNEMENT TAXONOMIE EUROPÉENNE

	Fonds	
	Couverture	Valeur
Alignement taxonomie européenne (% du CA)	85,6%	13%

DNCA INVEST SUSTAIN REAL ESTATE

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR de conviction
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <4/10 en responsabilité
- Politique de vote et d'engagement
- [Politique d'exclusion](#) (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)
- 100% des investissements durables au sens du règlement SFDR (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires)

Objectifs de gestion ESG

L'objectif d'investissement du Compartiment est de rechercher la performance en investissant dans des actions immobilières cotées et négociées sur les principales places boursières des pays européens développés, sur la durée d'investissement recommandée de 5 ans.

Le Compartiment utilise l'indice de référence FTSE EPRA Eurozone capped € pour le calcul de la commission de performance, à des fins de comparaison de performance et pour déterminer l'univers d'investissement initial du Compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du SFDR.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST SUSTAIN REAL ESTATE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS ISR
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET (M€)	5,1
NOMBRE D'EMETTEURS	27

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP²⁵) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	123	100,00%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	329,56	100,00%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	24,62	100,00%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,67	98%
T°C - Défaut	1,69	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

²⁵ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
TAG Immobilien AG	4,04%	1,50	0,449319748
Vonovia SE	8,62%	1,50	0,422165291
Altarea SCA	1,54%	3,40	0,243332608
Unibail-Rodamco-Westfield	9,53%	1,50	0,096145711
Klepierre SA	8,29%	1,50	0,089693355

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Aedifica SA	5,69%	1,5	0,037036959
Carmila SA	2,03%	1,5	0,019542496
Cofinimmo SA	4,13%	1,5	0,020736663
Colonial SFL Socimi SA	3,17%	1,5	0,009409299
Covivio SA/France	3,69%	1,5	0,022637603

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
CTP NV	2,54%	2,40	0,012537327
Eurocommercial Properties NV	2,04%	1,60	0,022148625
Aedifica SA	5,69%	1,50	0,037036959
Carmila SA	2,03%	1,50	0,019542496
Cofinimmo SA	4,13%	1,50	0,020736663

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
SHURGARD SELF STORAGE LTD	2,53%
ARGAN SA	2,05%
AROUNDTOWN SA	2,05%
LUMO KODIT OYJ	2,04%
ALTAREA SCA	1,54%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²⁶ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

²⁶ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	17,00	35%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	0,00%	97,95%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	2 977,39	78,82%
	Taux de recyclage de l'eau	1,00%	3,17%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)		0,00%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,02	97,95%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	6,01	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-0,74%	100%

DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 30% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice MSCI AC World IMI Digital Economy (NR) EUR calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée en ciblant les entreprises bénéficiant de la transformation numérique des industries et de la société.

Ces entreprises sont choisies pour leur qualité de leaders mondiaux ou locaux sur leurs marchés respectifs, analysés à travers l'intégration systématique de critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, les émissions de CO₂, ou encore les pratiques éthiques de l'entreprise.

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le compartiment s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO₂e/M€ investi)
- Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE

DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	MONDE
ACTIF NET (M€)	847,8
NOMBRE D'EMETTEURS	56

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP²⁷) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	39 654	99,65%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	309,18	99,65%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	48,09	99,65%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,90	100%
T°C - Défaut	2,28	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

²⁷ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Amazon.com Inc	5,78%	3,40	0,6292398
Walmart Inc	3,60%	1,50	0,301157558
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	2,48%	2,30	0,223647161
Alibaba Group Holding Ltd	1,24%	1,50	0,157644115
Micron Technology Inc	0,28%	2,65	0,115197906

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Accenture PLC	0,53%	1,5	0,00082096
Adobe Inc	0,99%	1,5	0,001206129
Alibaba Group Holding Ltd	1,24%	1,5	0,157644115
Apple Inc	4,29%	1,5	0,00030057
Arista Networks Inc	1,74%	1,5	0,000810857

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Micron Technology Inc	0,28%	2,65	0,115197906
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	2,48%	2,30	0,223647161
Broadcom Inc	5,99%	2,10	0,009958378
NVIDIA Corp	6,34%	2,00	0,001852965
Alphabet Inc	4,93%	1,76	0,09200027

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
AMAZON.COM INC	5,78%
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	1,50%
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	1,39%
INTUITIVE SURGICAL INC	1,31%
TOAST INC	1,18%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES²⁸ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

²⁸ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	4,00	32%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	0,42%	99,65%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	177,58	53,61%
	Taux de recyclage de l'eau	61,16%	11,52%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000003	0,42%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,04	99,65%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,30	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-0,67%	97%

Label ISR – Indicateurs d’impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M INVESTIS)	100%	48	100%	62

INTENSITE DE CONSOMMATION D’ENERGIE PAR SECTEUR A FORT IMPACT CLIMATIQUE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/EUR M de CA)	100%	0,1	99%	0,1

DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE

RAPPORT

ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice de référence MSCI Europe Mid Cap Index Net Return (dividendes nets réinvestis) sur la période d'investissement recommandée (5 ans), notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR mais ne réalise pas d'investissements durables. Dans ce cadre, le compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET (M€)	1 686,1
NOMBRE D'EMETTEURS	102

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP²⁹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	1 057 911	88,44%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	877,86	87,87%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	640,31	87,87%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,80	89%
T°C - Défaut	1,84	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

²⁹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Associated British Foods PLC	0,87%	1,80	0,139190274
Ayvens SA	2,41%	1,60	0,118105343
Glanbia PLC	1,76%	1,50	0,114261899
Elementis PLC	1,52%	1,50	0,111024745
Coats Group PLC	1,19%	1,50	0,105976145

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
3i Group PLC	0,46%	1,5	0,000331013
ASR Nederland NV	0,96%	1,5	0,000301324
Alten SA	0,44%	1,5	0,00323634
Ambea AB	2,02%	1,5	0,043965625
BFF Bank SpA	0,90%	1,5	0,000128681

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
CTP NV	1,12%	2,40	0,001321993
Hikma Pharmaceuticals PLC	0,26%	2,10	0,006573273
LISI SA	1,11%	2,00	0,069947828
SOL SpA	0,10%	2,00	0,009312745
Galderma Group AG	0,10%	1,90	0,000061075

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
ERSTE GROUP BANK AG	2,45%
LOTTOMATICA GROUP SPA	2,12%
IG GROUP HOLDINGS PLC	1,74%
MODERN TIMES GROUP MTG AB	1,62%
INTEA FASTIGHETER AB	1,60%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³⁰ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

³⁰ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	1775,98	28%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,5%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	6,64%	86,94%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	20 980,40	35,40%
	Taux de recyclage de l'eau	27,00%	1,19%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,00	1,51%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,42	83,21%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,75	98%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-3,38%	83%

DNCA INVEST EXPLORER SMID EURO

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 30% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le compartiment recherche une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU Small Cap pendant la durée de placement recommandée (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG)

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le Compartiment considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le compartiment procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Dans le cadre des exigences du Label ISR, le fonds s'engage par ailleurs à ce que le niveau de certains indicateurs d'impact soit plus favorable que celui de l'univers de référence :

- Empreinte carbone (tCO₂e/M€ investi)
- Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE

DNCA INVEST EXPLORER SMID EURO

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET (M€)	507,8
NOMBRE D'EMETTEURS	88

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³¹) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3.4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	376 955	94,47%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	834,55	94,47%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	758,65	94,47%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	2,08	93%
T°C - Défaut	2,11	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

³¹ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
Acerinox SA	1,10%	3,40	0,444072168
Befesa SA	0,75%	2,10	0,300169277
JOST Werke SE	1,12%	3,40	0,117718771
Hera SpA	1,33%	1,80	0,106052212
Viscofan SA	1,29%	1,60	0,101064372

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
ANDRITZ AG	1,46%	1,5	0,022509581
Ackermans & van Haaren NV	1,00%	1,5	0,000006080
Alten SA	1,84%	1,5	0,007500766
Arcadis NV	1,37%	1,5	0,002060715
BFF Bank SpA	1,14%	1,5	0,000090847

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Davide Campari-Milano NV	0,94%	2,90	0,00560723
SCOR SE	1,33%	2,90	0,000726832
CTP NV	0,80%	2,40	0,000525358
Befesa SA	0,75%	2,10	0,300169277
LISI SA	2,52%	2,00	0,087942569

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
LOTTOMATICA GROUP SPA	2,81%
EXOSENS SAS	2,17%
INTERPUMP GROUP SPA	2,08%
BAWAG GROUP AG	1,80%
RENK GROUP AG	1,59%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³² (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

³² L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	1074,00	35%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	5,24%	94,47%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	360,16	55,31%
	Taux de recyclage de l'eau	38,49%	4,76%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,000000	2,15%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	1,56	93,96%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,07	99%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-4,32%	92%

Label ISR – Indicateurs d’impact retenus

EMPREINTE CARBONE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Empreinte carbone (scope 1&2, T CO2/EUR M INVESTIS)	94%	759	98%	886

INTENSITE DE CONSOMMATION D’ENERGIE PAR SECTEUR A FORT IMPACT CLIMATIQUE

	Fonds		Indice de référence	
	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
Intensité de consommation d’énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/EUR M de CA)	94%	0,3	97%	0,6

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice de référence Euro Stoxx Net Return (dividendes nets réinvestis) sur la période d'investissement recommandée (5 ans), notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	ZONE EURO
ACTIF NET (M€)	847,3
NOMBRE D'EMETTEURS	59

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³³) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	646 649	99,75%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	1 205,52	99,69%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	777,96	99,69%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,75	100%
T°C - Défaut	1,75	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

³³ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
TotalEnergies SE	3,70%	2,10	0,519780926
Wienerberger AG	1,45%	1,50	0,28010581
Cie de Saint-Gobain SA	3,11%	1,50	0,25883967
voestalpine AG	0,26%	1,80	0,103078557
Iberdrola SA	2,56%	1,50	0,093733688

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Wienerberger AG	1,45%	1,5	0,28010581
Cie de Saint-Gobain SA	3,11%	1,5	0,25883967
Iberdrola SA	2,56%	1,5	0,093733688
STMicroelectronics NV	1,73%	1,5	0,047620922
E.ON SE	1,03%	1,5	0,038124917

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Davide Campari-Milano NV	0,44%	2,90	0,002426169
SCOR SE	1,36%	2,90	0,000687149
CTP NV	0,96%	2,40	0,000583089
TotalEnergies SE	3,70%	2,10	0,519780926
Rubis SCA	0,78%	2,10	0,031684212

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
BNP PARIBAS SA	4,42%
MTU AERO ENGINES AG	2,86%
ALLIANZ SE	2,53%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	2,17%
LOTTOMATICA GROUP SPA	1,90%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³⁴ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

³⁴ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	49,00	40%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	3,05%	99,69%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	439,63	67,82%
	Taux de recyclage de l'eau	39,79%	8,80%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,004572	11,39%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,74	99,69%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	5,10	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-3,73%	100%

CENTIFOLIA

RAPPORT

ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Approche extra-financière

Le compartiment promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc.
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc.
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	FRANCE
ACTIF NET (M€)	762,9
NOMBRE D'EMETTEURS	36

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³⁵) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	560 669	93,68%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	972,17	93,68%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	751,70	92,57%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,78	97%
T°C - Défaut	1,78	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

³⁵ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
TotalEnergies SE	9,43%	2,10	0,855136483
Cie de Saint-Gobain SA	5,25%	1,50	0,281723371
Imerys SA	1,20%	1,50	0,167073142
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	2,85%	1,50	0,088941969
Bouygues SA	3,57%	1,50	0,084198039

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
Arkema SA	1,03%	1,5	0,071045761
Bouygues SA	3,57%	1,5	0,084198039
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	2,85%	1,5	0,088941969
Cie de Saint-Gobain SA	5,25%	1,5	0,281723371
Edenred SE	1,17%	1,5	0,000274094

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
SCOR SE	1,08%	2,90	0,000353029
Beneteau SACA	0,85%	2,30	0,008548989
TotalEnergies SE	9,43%	2,10	0,855136483
Renault SA	1,43%	1,80	0,005813978
Vinci SA	1,05%	1,80	0,009406889

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
BNP PARIBAS SA	9,21%
DASSAULT AVIATION SA	3,23%
CANAL+ SA	1,74%
COFACE SA	1,62%
TRIGANO SA	1,06%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³⁶ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

³⁶ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	523,00	36%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	0,02	2,8%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	8,53%	93,68%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	244,00	68,52%
	Taux de recyclage de l'eau	73,05%	7,77%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,011812	12,98%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	0,69	92,57%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,67	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly “Average”)	-6,81%	92%

DNCA INVEST VALUE EUROPE

RAPPORT
ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT 2025

Politique / Stratégie ESG

- Gestion ISR
- Best-in-Universe
- Exclusion des notations <2/10 en responsabilité (min, 20% de l'univers de gestion)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion (notamment production de tabac, d'armes controversées, charbon, hydrocarbures non conventionnels)

Objectifs de gestion

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice STOXX EUROPE 600 (NR) EUR calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Approche extra-financière

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le fonds considère les indicateurs ESG suivants :

- Indicateurs environnementaux : émissions de GES, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, utilisation des sols, etc
- Indicateurs sociaux : rémunération, inégalités hommes-femmes, santé et sécurité, travail des enfants, etc.
- Indicateurs de gouvernance : corruption et pots-de-vin, évasion fiscale, etc
- Notation qualité ESG globale.

Le fonds procède également à la publication des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et de 3 PAI facultatifs (Utilisation de l'eau, Recyclage de l'eau et Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail).

DNCA INVEST VALUE EUROPE

Principales caractéristiques au 31 décembre 2025

	MESURES
CLASSE D'ACTIFS	ACTIONS
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
ACTIF NET (M€)	1 442,1
NOMBRE D'EMETTEURS	50

Alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « *Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

Depuis 2021, DNCA Finance s'est positionnée comme acteur de la lutte contre le changement climatique en adoptant l'alignement avec l'Accord de Paris et la limitation du réchauffement des températures à 2° d'ici l'année 2050. Cette trajectoire d'alignement a été précisée en 2022 avec notamment un objectif à 2030 (voir ci-dessous).

Objectifs- Alignement Accord de Paris

- Objectifs à court terme (objectifs 2025-2026)
- Objectifs à moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du charbon (2030 - 2040)
- Objectifs à moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2,2°C
- Ambitions à long terme (2050) avec un indice de réchauffement de la température des portefeuilles DNCA Finance inférieur à 2°C

Les objectifs « alignement Accord de Paris » sont décrits plus précisément dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance.

Outil de calcul et méthodologie

DNCA Finance utilise les scores de température du Carbon Disclosure Project (CDP³⁷) pour piloter la trajectoire de température de ses investissements.

Les indicateurs suivis par DNCA Finance sont :

- Emissions de CO2 (en tonne d'équivalent CO2 par an) en absolu et par million d'euro investi
- Température : augmentation implicite de la température par rapport à l'ère préindustrielle (en score de température)

Les indicateurs sont ensuite agrégés de façon suivante :

- Emissions de CO2 scope 1 + 2 (en tonne d'équivalent CO2 par an et en tonne d'équivalent CO2 par an par million d'euro investi)

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \times \text{Emission scope 1 + 2}_i$$

- Température implicite : deux méthodes
 - Score de température pondéré par les émissions détenues par les entreprises (Enterprise Value + Cash Emissions weighted temperature score, ECOTS)
 - Score de température pondéré des poids du portefeuille (Weighted Average Temperature Score, WATS).

DNCA Finance calcule deux scores de températures afin d'isoler l'effet du traitement des températures manquantes.

- La première utilise uniquement les températures disponibles.
- La seconde utilise les températures disponibles et la température par défaut (3,4°) proposée par CDP pour toutes les valeurs manquantes.

Résultats

DONNEES CLIMAT

	Mesures	Taux de couverture
Emissions carbone (tCO2eq)	934 540	100,00%
Intensité carbone (tCO2eq/1 M € CA)	1 082,37	100,00%
Empreinte carbone (tCO2eq/1 M € investi)	670,43	100,00%
T°C - Disponible (méthode EOTS)	1,85	100%
T°C - Défaut	1,85	100%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU SCORE DE TEMPERATURE (METHODOLOGIE EOTS, TEMPERATURES DISPONIBLES)

Les sociétés citées ci-dessous sont les émetteurs qui contribuent le plus au score global (donc au réchauffement implicite de la température), soit en raison de leur poids dans le total des émissions carbone, soit en raison de leur propre score).

³⁷ CDP, ex Carbon Disclosure Project, est une organisation collectant et publiant des données sur l'impact environnemental des entreprises, constituant la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises.

Noms	%encours	Température	Contribution (%)
CRH PLC	2,67%	1,50	0,228389462
Anglo American PLC	2,81%	3,40	0,224597916
BASF SE	1,92%	2,10	0,183958521
Veolia Environnement SA	2,00%	1,50	0,173614014
APERAM SA	1,35%	1,90	0,15898952

MEILLEURS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
CRH PLC	2,67%	1,5	0,228389462
Veolia Environnement SA	2,00%	1,5	0,173614014
LANXESS AG	1,10%	1,5	0,104497006
SSE PLC	2,44%	1,5	0,084736295
Cie de Saint-Gobain SA	1,99%	1,5	0,075118057

MOINS BONS SCORES DE TEMPERATURE

Nom	%encours	Temp.	Contribution (%)
BASF SE	1,92%	2,10	0,183958521
TotalEnergies SE	2,45%	2,10	0,156281612
APERAM SA	1,35%	1,90	0,15898952
Associated British Foods PLC	1,33%	1,80	0,049513287
Barclays PLC	1,96%	1,80	0,000129065

PRINCIPAUX SCORES MANQUANTS

NOM	%ENCOURS
ANGLO AMERICAN PLC	2,81%
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT SERVICES WORLDWIDE	2,43%
SHELL PLC	2,05%
CAIXABANK SA	1,75%
DASSAULT AVIATION SA	1,48%

Alignement avec les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

Les objectifs internationaux ont été fixés lors de la première Convention sur la Diversité Biologique (CDB) (Sommet de la Terre, 5 juin 1992). Ces objectifs sont :

- Conservation de la diversité biologique
- Utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ces objectifs ont été précisés depuis lors des différentes Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique.

La 15ème conférence des Parties (COP15) pour la CDB s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10

(Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité.

Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30% d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique

DNCA Finance inscrit sa stratégie biodiversité dans le cadre de :

- L'analyse des « pressions environnementales » décrites par l'IPBES³⁸ (détaillées dans la « [Politique environnementale](#) » de DNCA Finance)
- Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
- Le cadre de référence de la TNFD

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des [limites environnementales globales](#).

Indicateurs retenus

A court terme, DNCA Finance retient des indicateurs de pressions sur la biodiversité issus du CDP :

- Consommation d'eau (en mégalitre par an)
- Usage du sol pour production agricole / forestière (en hectare par an)

Depuis 2023, DNCA Finance complète ces indicateurs issus du CDP par des indicateurs d'incidences négatives (PAI), collectés et calculés via le processus de gestion des incidences négatives :

- 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Opt 1.1 : Utilisation de l'eau
- Opt 1.2 : Recyclage de l'eau
- 1, 2 et 3 : émissions de GES

³⁸ L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, est un groupe international d'experts sur la biodiversité, créé en 2012, sous l'égide de l'ONU. Il est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

- 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- 6 : Intensité de consommation d'énergie (secteurs à fort impact climatique)
- 17 : Intensité de GES des Etats
- 8 : Rejets dans l'eau
- 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Résultats

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

		Mesures	Taux de couverture
Source CDP	Consommation eau (ML/an - EVIC) (m3 - million d'euros investi)	-2401,00	48%
	Usage des sols pour la production agricole/forestière (ha/million d'euros investis - EVIC)	-	0,0%
PAI (Principales incidences négatives), en lien avec la biodiversité, source MSCI	Part du portefeuille investi dans des entreprises dont l'activité a une incidence négative sensible sur le plan de la biodiversité	14,21%	100,00%
	Utilisation de l'eau (consommation d'eau (m3) rapportée au chiffre d'affaires)	555,21	58,46%
	Taux de recyclage de l'eau	68,48%	8,21%
	Rejets dans l'eau (tonnes de rejets dans l'eau par million d'euros investi)	0,175554	22,18%
	Déchets dangereux ou radioactifs (tonnes de déchets par million d'euros investi)	2,11	100,00%

Intégration à la Gestion des risques

Principes et méthodologie

DNCA Finance a choisi de retenir, au fur et à mesure de leur disponibilité, plusieurs types d'indicateurs pour mesurer et gérer les risques en matière de durabilité, dont les principaux sont :

- Notation « risques » issues d'ABA (émetteurs privés, souverains)
- Indicateurs de risque financier liés au climat (VAR Climat)

Indicateurs retenus

Notation Risques ABA

Le fonctionnement de l'analyse ABA, outil propriétaire d'analyse ESG de DNCA Finance, est décrit en détail sur le site internet de la société de gestion et dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

La gestion des risques s'appuie sur le pilier « Risque de responsabilité » de l'analyse ABA.

Emetteurs privés : ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les émetteurs (corrélation entre les critères et la performance)

économique de l'entreprise) et le nombre de critères est volontairement restreint à 24 et s'appuie sur une centaine de KPIs bruts.

Emetteurs publics : pour améliorer l'analyse du risque ESG des émetteurs souverains, DNCA Finance s'appuie sur l'agence de notation ISS depuis 2022. DNCA Finance a enrichi l'outil d'analyse ABA existant pour les émetteurs publics par l'utilisation de données brutes et de sous-scores ESG fournis par ISS.

VAR Climat

Le changement climatique peut entraîner des conséquences directes ou indirectes sur la performance économique et financière des entreprises, Etats ou organisations.

Il existe plusieurs méthodes de calcul du risque financier des portefeuilles lié au changement climatique. DNCA Finance intègre en 2025 les indicateurs VAR Climat fournis par MSCI. Le modèle Climate VaR de MSCI mesure l'impact potentiel de différents scénarios climatiques sur la valorisation des titres individuels. La VaR climatique indique, en points de pourcentage, quel pourrait être l'impact potentiel des effets du changement climatique sur la valeur de marché d'un titre, sur l'horizon 2100.

Il intègre 3 types d'impacts du changement climatique :

- Les risques politiques
- Les opportunités technologiques
- Les risques et opportunités physiques

Ces risques sont décrits de façon plus détaillée dans la « Politique Environnementale » de DNCA Finance, ainsi que dans le Rapport Article 29 de DNCA Finance

Résultats

	Mesures	Taux de couverture
Note ABA moyenne (sur 10)	4,88	100%
VaR Climat physique et transition (Scénario 2° SSP2 / REMIND NGFS Disorderly "Average")	-6,41%	97%